

BRUITS DE COULOIR AU PALAIS DE JUSTICE DE POINTE-NOIRE



Dans tous les Palais de justice du monde, là où un homme est incarcéré, jugé ou pas, c'est selon, les indiscretions et les bruits de couloir sont légion.

Ainsi, au Congo-Brazzaville, le Palais de Justice de Pointe-Noire ne fera pas l'exception concernant le cas du président du CDRC, monsieur Modeste Boukadia, à qui MM. Sassou Nguesso, Emmanuel Yoka, Clément Mouamba et Pierre Mabiala, refusent la libération.

Nous savons, aujourd'hui, grâce aux bruits de couloir, qu'à l'audience du 20 juin 2016, le Tribunal a décidé la libération conditionnelle de M. Modeste Boukadia.

Mais, à peine le verdict prononcé, la décision prise, le ministre Mabiala a pris son téléphone pour abreuver d'injures et autres insanités, le Procureur général de la République et les autres magistrats, les traitant de tous les noms d'oiseau, leur intimant l'ordre de vite saisir la Cour de cassation pour faire annuler la décision qu'ils venaient eux-mêmes de prendre et signer. Tout cela pour empêcher Modeste Boukadia de recouvrer la liberté. Et quelle liberté lorsqu'on est soumis à un régime de libération conditionnelle ? Une prison à ciel ouvert. En tout cas, M. Pierre Mabiala, le ministre de la Justice, ne s'est pas privé de les traiter tous de fous, etc.

Depuis ce coup de sang du ministre clanique de l'injustice de M. Sassou, nous avons été informés que les insultes de Mabiala à l'endroit du Procureur général et les menaces proférés à l'endroit des juges qui ont pris la décision de dire le Droit créent un mécontentement général au parquet, même au niveau de certains juges.

Le plus grave, comble de l'imbécilité, de l'idiotie ou de l'incompétence (?), vous voyez un ministre de la justice qui traite le Procureur Général de la Cour d'Appel de Pointe-Noire de "fou" !

Question : pourquoi le même Procureur Général a-t-il appelé le ministre pour l'informer de la décision de justice qu'il venait de signer ?

En tout cas, quand tout ceci se saura publiquement, le sinistre Pierre Mabiala ne va quand même pas nier avoir insulté le Procureur général de la République et l'avoir traité de "fou" et nier également avoir menacé les juges ; le Procureur Général ayant pris soin de mettre le téléphone en main libre... Tout le monde s'est délecté du vocabulaire grossier du ministre va-t-en guerre, Pierre Mabiala.

Après Ntumi, Mokoko et le voilà avec le Président BOUKADIA...

Ce qui est désolant, c'est que Pierre Mabiala ne semble pas comprendre le rôle qu'on est en train de lui faire jouer. Quand il l'aura compris, il sera trop tard.

L'EQUIPE DU RESEAU CONGO-MFOA